

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé depuis le 7 février 2022 à l’affichage au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur sur les panneaux habituels, et sur le site de la Métropole Nice Côte d’Azur www.nicecotedazur.org, dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires de l’avis au public portant déclaration de projet du Pôle Santé sur la commune de Nice – Lancement de la concertation publique.

Nice, le **08 FEV. 2022**

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET